



Le parrainage scolaire

"Milédou" ("on est ensemble")

Le droit à l'éducation est inscrit à l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Aujourd'hui dans le monde, on constate que près de 60 millions d'enfants ne vont pas à l'école (estimation de l'Unesco de 2018). "Parmi toutes les régions d'Afrique, l'Afrique subsaharienne a les taux les plus élevés d'exclusion de l'éducation. Plus d'un cinquième des enfants âgés d'environ 6 à 11 ans n'est pas scolarisé, suivi par un tiers des enfants âgés d'environ 12 à 14 ans. Selon les données de l'ISU (Institut de Statistiques de l'Unesco), près de 60 % des jeunes âgés d'environ 15 à 17 ans ne sont pas scolarisés."

Lomé est la capitale du Togo. Située au Sud Ouest du pays, à la frontière du Ghana, le long du littoral du golfe de Guinée, c'est la principale ville du pays.

Gati est un village d'environ 8500 habitants, situé entre Tsévié et Tabligbo, à environ 40 km de Lomé et 15 km de Tsévié. La principale activité exercée est l'agriculture.

Le parrainage scolaire est une des principales actions de AAMES.

1. Démarrage du parrainage scolaire : Octobre 2021

Nous allons débiter le parrainage scolaire avec l'école publique primaire de Gati.

Notre action sera également étendue à quelques enfants de Lomé.

Parrainer un enfant, c'est lui offrir une éducation scolaire dans les meilleures conditions.

2. Le principe du parrainage :

- ❖ Le parrain verse à l'association une somme fixe (mensuelle ou annuelle) en fonction du niveau scolaire du filleul.

L'association A.A.M.E.S réutilise ensuite cet argent pour payer toutes les dépenses liées à sa scolarité, son hygiène et son bien-être : frais d'inscription à l'école (à partir du collège), kaki (uniforme), fournitures scolaires et cartable. Afin que l'enfant puisse poursuivre sa scolarité et ses apprentissages dans les meilleures conditions, le repas du midi est également inclus dans l'action de parrainage.

- ❖ Le but est aussi de créer un lien entre le parrain et son filleul, via l'échange de courriers, de photos, de petites attentions. Tous les échanges se feront par l'intermédiaire de l'association.
- ❖ Le parrain aura également la possibilité, en plus du parrainage, de faire livrer à son filleul un colis alimentaire, un colis de Noël, ou encore un colis d'anniversaire. Les bénévoles de l'association A.A.M.E.S prépareront alors un colis avec des produits locaux, et y ajouteront un petit cadeau personnalisé selon l'âge de l'enfant.
- ❖ Le parrainage n'a pas de durée fixe : elle dépend des besoins et de l'évolution de chaque enfant. Il doit permettre un accompagnement de l'enfant jusqu'à son indépendance professionnelle en fonction de son projet personnel, de ses envies et de ses capacités.

3. Descriptif de l'action

Intitulé de l'action : Milédou "on est ensemble"	
Démarrage de l'action	Octobre 2021 (rentrée des classes)
Objectifs de l'action	Mettre en place un système de parrainage d'enfants de Gati et Lomé par des parrains français afin de subvenir à leurs besoins (scolaires, alimentaires, vestimentaires, hygiène)
Bénéficiaires de l'action	Enfants de Gati et Lomé. Orphelins de père et/ou de mère ou issus de familles en grandes difficultés financières et ne pouvant subvenir à leurs besoins.
Suivi de l'action	<p><u>En France :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Henri</i> Lien avec les membres de AAMES au Togo Suivi financier de l'action (suivi des inscriptions et achats pour chaque filleuls) Lien entre les parrains et les filleuls (transmission aux filleuls des courriers de leurs parrains via les référents AAMES à Gati et Lomé) ● <i>Manon</i> Contact avec les parrains. Lien entre les filleuls et les parrains (transmission aux parrains des bulletins scolaires, des photos, des nouvelles de son filleul)

	<p><u>Au Togo :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Agathe</i> Directrice de l'école de Gati Repérage des enfants et des familles faisant face à de grandes difficultés sociales Suivi des enfants parrainés à Gati Envoi des bulletins scolaires, des photos, des courriers des filleuls aux membres du bureau en France ● <i>Sidonie</i> Membre d'honneur, référente AAMES à Lomé Aide à la mise en place du parrainage Suivi des enfants parrainés à Lomé
--	---

4. Détails du coût du parrainage

(1 € = 655 Francs CFA)

	Collège		Primaire	
	fcfa	euros	fcfa	euros
Inscription école	22 000 FCFA	34 €		
Kaki (uniforme)	3 500 FCFA	5 €	3 500 FCFA	5 €
Fournitures scolaires	7 000 FCFA	11 €	5 000 FCFA	8 €
Cartable	6 000 FCFA	9 €	5 500 FCFA	8 €
Repas : déjeuner x 224 jours d'école	112 000 FCFA	171 €	97 440 FCFA	149 €
Frais de fonctionnement AAMES	6 550 FCFA	10 €	6 550 FCFA	10 €
Total	157 050 FCFA	240 €	117 990 FCFA	180 €

5. Être parrain

Devenir parrain c'est s'engager auprès d'un enfant, d'un jeune, en espérant lui offrir un meilleur avenir. Une toute petite goutte d'eau dans l'océan mais ce sont aussi les tout petits cours d'eau qui font les plus grands fleuves ! C'est donc un engagement de plusieurs années. Ce que nous vous demandons, c'est d'en prendre conscience, tout en se disant que chacun fait de son mieux et qu'on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve. Alors, nous espérons que ce lien permettra d'accompagner l'enfant jusqu'à son indépendance et si vous deviez, pour quelque raison que ce soit, ne plus pouvoir assurer ce parrainage, nous vous serions reconnaissants de nous en informer le plus vite possible, afin que l'enfant en question ne soit pas abandonné.

Un grand merci ! AKPE KAKA !!!